



Paris, le 1^{er} février 2024,

À l'attention de Mesdames et Messieurs les Présidents et de Mesdames et Messieurs les Juges en chef,

Objet : Programme d'échanges de magistrats 2024 - Appel à candidature des juridictions d'accueil

Chers collègues,

Lors du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale organisés à Carthagène en avril 2013, les membres de l'Association ont décidé la mise en place d'un programme d'échanges entre magistrats visant à favoriser une meilleure connaissance des pratiques juridictionnelles entre les juridictions administratives suprêmes.

Chaque année, ce programme d'échanges rencontre un véritable succès et je tiens à remercier l'ensemble des juridictions qui y prennent part. Ainsi, en 2023, 15 stages se sont tenus.

Afin d'organiser de nouveaux échanges en 2024, je vous remercie de bien vouloir m'indiquer si vous êtes disposés à accueillir un magistrat en stage au sein de votre juridiction. Dans l'affirmative, je vous prie de bien vouloir retourner le formulaire ci-joint au secrétariat de l'Association (aihja@conseil-etat.fr), **avant le lundi 4 mars 2024**.

Je me permets de vous rappeler que les frais de déplacement et de séjour des magistrats stagiaires seront pris en charge par l'Association selon les modalités suivantes :

- Le coût du transport sera à la charge de l'Association ;
- Les frais de séjour seront à la charge, pour moitié, de l'Association, et, pour moitié, de la juridiction dont est issu le candidat retenu.

Lorsque nous aurons établi une liste de juridictions susceptibles d'accueillir les échanges en 2024, nous diffuserons un appel à candidatures à l'attention des magistrats.

Je vous rappelle également que seules les candidatures émanant de magistrats affectés à votre juridiction et assorties de votre avis favorable sont recevables.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie croire, Mesdames et Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs les Juges en chef, en l'assurance de ma considération distinguée.

M. de Boisdeffre

Martine de Boisdeffre
Secrétaire générale de l'Association internationale des hautes juridictions administratives
Présidente de la Section du rapport et des études du Conseil d'État de France